

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME II.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECO,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1858

TIERS DE SOL MÉROVINGIENS.

PL. XII, N^{OS} 1 A 14.

Les quatorze tiers de sol dont nous allons donner la description se trouvaient dans la collection de M. Serrure, vendue à Paris, le 7 avril 1857. Ces pièces précieuses et inédites sont aujourd'hui dispersées et peut-être enterrées dans les tiroirs d'amateurs jaloux et sauvages, comme il ne s'en rencontre que trop.

C'était donc faire chose utile que d'en constater l'existence par la gravure, et de les offrir aux lecteurs de la Revue, comme des matériaux à l'usage de ceux qui entreprendront un jour la monographie des nombreuses monnaies mérovingiennes.

1

Assemblage de traits informes dans lequel l'auteur du catalogue Serrure, plus heureux que nous, croit distinguer une figure assise. Sans légende.

— Croix longue accostée de deux globules : lettres barbares que nous renonçons à déchiffrer.

Le catalogue Serrure dit : *Sovousotou*; mais qu'est-ce que *Sovousotou*?

2

Tête de profil, à droite, avec le bandeau royal : BRIVATE VICO.

— Dans le champ et entourées d'un grènetis les lettres AR avec un trait horizontal au-dessus et un E couché par dessous : VRSIO MONETARIVX.

Ce triens appartient à Brioude, petite ville de la Basse-Auvergne, aujourd'hui département de la Haute-Loire. On connaissait déjà plusieurs *triens* de cette ville, mais avec d'autres noms de monétaires. M. Cartier, dans son excellente table de la Revue française, cite, sans l'attribuer à Brioude, une pièce avec *vico briva* du même *Ursio*. Elle doit également appartenir à cette même localité.

3

Tête informe : ✠ MELLOBA/DVS ✠MV.

— Croix ancrée ; dans le champ trois globules : ✠ LOROVIOVICO.

Une pièce à peu près semblable a été mentionnée par M. Cartier, n° 617 de son catalogue de 1840. Revue française, p. 254. Il l'attribue à Le Loroux, en Anjou.

4

Tête de profil, à gauche, le front ceint d'un bandeau : VIBIZONTVD.

— Croix ancrée d'un côté en forme de P : BERVLFOMO.

L'auteur du catalogue Serrure lisait la première légende *Vi Bisontum*, et attribuait la pièce à Besançon. Si notre dessin est exact, et nous avons toutes raisons de le croire tel, il semble assez difficile de reconnaître le nom de cette ville dans l'assemblage bizarre de lettres renversées dont se

compose la légende qui entoure la tête. Un monétaire Berulfus a frappé des triens à Tonnerre et à Avranches.

5

Figure informe, que l'auteur du catalogue Serrure appelle une tête à droite, mais dans laquelle on peut voir tout ce qu'on veut : **GENTILIACO VICO**.

— Croix dans un grènetis, placée sur un degré, ou une ligne horizontale : **ANSAVICV**.

Gentilly est un village à une lieue sud de Paris, où les rois de la première race avaient un palais. Pepin y assembla un concile, en 766. On remarquera la forme singulière de la lettre G. Cette lettre se trouve ainsi figurée sur de petites monnaies des rois de Northumberland. Voir Runding.

6

Tête à gauche, ceinte du bandeau royal : **EXONA TICIF** (*ficit*).

— Croix à branches égales, dans un grènetis, et posée sur un degré : **BETTONE MV NE**.

Essonne-sur-Seine, arrondissement de Corbeil. C'est une variété de la pièce donnée par Leblanc, p. 48, et par Petau, pl. D.

7

Tête à gauche, avec un nez d'une forme extraordinaire et qui fait peu d'honneur à l'art mérovingien : **MELDYS CIVIT**.

— Croix ancrée, cantonnée de deux globules : RIVGO-BALTI (rétrograde).

On connaissait plusieurs *triens* de Meaux, mais avec d'autres noms de monétaires. Tables de M. Cartier, n^{os} 701 et 702.

8

Tête de profil à droite : APRARICIA.

— Croix longue sur un globe : ✠ PATRICIV.

Aprey dans la Haute-Marne, arrondissement de Langres. C'est une variété de la pièce donnée par M. Conbrouse, *Monétaires des rois mérovingiens*, pl. V, n^o 11. M. Cartier fait suivre du signe du doute (?) cette attribution à Aprey, sans en proposer une autre.

9

Tête de profil à droite, avec bandeau royal : ✠ ODOMO FITVR,

— Croix posée sur un globe et sur un degré : ✠ VVL-FOLENVS.

Variété de la pièce donnée par M. Conbrouse, *Monétaires mérovingiens*, pl. XXXIX, n^o 12, et qu'il attribuait avec le signe du doute (?) à Redon, en Bretagne. M. Cartier, dans les tables de la Revue, n^o 954, mentionne cette même pièce, mais en la donnant à Rouen. Il lit le nom du monétaire VVLZOLENVS.

10

Tête de profil, à droite, au lieu de légende, des traits qui semblent rayonner de la figure, en forme d'auréole.

— Croix posée sur deux degrés et accostée des lettres $\Lambda\Lambda$ (pour A Ω). Au lieu de la légende, quinze globules en cercle entre deux grènetis.

11

Tête à droite : (*Mar*) SAL'LO VCO.

— Croix au pied recourbé, à gauche, accostée de deux points et de la lettre \succ (V ou A) : ANDOVICVS MON, rétrograde.

Cette pièce offre un nom nouveau à ajouter aux nombreux monétaires de Marsal que l'on connaissait déjà.

12

Tête de profil à droite, avec diadème perlé : MOSOMO CAST.

— Croix à branches égales, dans un grènetis et accostée des lettres $\triangleleft \Lambda$: \star THEV Δ ES Ω AVO Ω NE. (*Theu-demaro mone.*) Rétrograde.

Comparez cette pièce de Mouzon en Champagne, avec celle que donne M. Cartier, *Revue française*, 1840, p. 240.

13

Tête de profil à droite, avec diadème perlé : MOSOMO CAS.

— Croix à branches égales, dans un grènetis et accostée des lettres $\Lambda \mathcal{D}$ (CA?) \star THEV Δ EMAROMO.

Variété de la pièce précédente et d'une gravure moins incorrecte.

Tête à droite, avec le bandeau royal : ✠ ΔACCIOVEL-
LVSO. (La lettre A retournée V.)

— Croix à branches égales, dans un grènetis et anglée de
deux points et des lettres C A : ✠ NOVICENTOVI-
CVM.

Ce triens est une variété de celui que M. Vanderstracten a publié dans le t. I, 2^e série de cette Revue, pl. XIII, n^o 6, et sur lequel il avait lu le nom du monétaire : AVCCIORELVOMON. M. Duchalais, en donnant de nouveau cette pièce dans la Revue française de 1852, pl. VIII, n^o 1, l'attribue à Novient-sur-Void ou Noviant-les-Prés, arrondissement de Toul. M. de Longpérier préfère l'autre Noviant ou Noveant-sur-Moselle, près de Metz (Revue belge, t. II, 2^e série, p. 133). « La grande beauté de la pièce trouvée à Elseghem, le fait pencher, dit-il, pour la localité du nom de Noviant la plus voisine de Metz. » Il est de nouveau question de cette pièce dans la Revue française de 1853. M. Cartier reconnaît, avec MM. de Longpérier et Duchalais, que le style de ce triens indique son origine austrasienne ou lorraine, mais il ne se prononce pas entre les deux localités du nom de Noviant. Dans la table générale de la Revue, il revient, sans discuter son opinion, au Noviant-sur-Void.

Quand les maîtres de la science hésitent, il serait téméraire à nous de prendre un parti. Que serait-ce s'il fallait choisir entre les vingt-quatre communes de France du nom de Nogent? C'est alors que chacun aurait beau jeu d'avoir son petit système.

R. CHALON.

